



Mesdames et Messieurs les Conseillères et Conseillers communaux,
Veuillez trouver ci-après l'ordre du jour du Conseil communal du **mardi 19 février 2019, 20:00** complété des interpellations.

Veuillez agréer, Madame, Monsieur, l'assurance de notre considération distinguée.

Watermael-Boitsfort, le 14 février 2019

Le Secrétaire communal ff,
De Gemeentesecretaris dd,

La Présidente,
De Voorzitster,

Fabienne Paternoster

Cécile Van Hecke

ORDRE DU JOUR COMPLÉMENTAIRE

SÉANCE PUBLIQUE

- 1 Interpellation citoyenne relative au prosélytisme des Témoins de Jéhovah dans tous les lieux publics ainsi que de porte à porte sur la commune de Watermael-Boitsfort.
- 2 Approbation du Registre de la séance du conseil communal du 22 janvier 2019
- 3 Concertation Commune-CPAS - Désignation des membres.
- 4 Règlement sur l'évaluation du personnel communal.
- 5 Déclaration de politique générale - Application de l'article 242bis de la Nouvelle Loi Communale.
- 6 Modification de la composition de la Commission Communale de l'Accueil (CCA), 1ère composante : représentants du Conseil Communal.
- 7 Droit d'emplacement sur les marchés - Règlement - Modification.
- 8 Interpellation de Jos Bertrand concernant la participation de la commune au plan régional relatif au bruit dans l'environnement (Quiet Brussels).
- 9 Interpellation de Florence Lepoivre concernant la stérilisation des chats.
- 10 Interpellation d'Alain Wiard concernant l'accès aux bâtiments publics.
- 11 Interpellation de Florence Lepoivre concernant les travailleurs pauvres dans la fonction publique communale.
- 12 Interpellation de Laurent van Steensel concernant le réaménagement de l'avenue Vandervelde.
- 13 Interpellation de Laurent van Steensel concernant le château du Parc Tournay-Solvay.
- 14 Interpellation de Martin Casier concernant le l'absence de chèques sports à Watermael-Boitsfort.